

Enfance et Jeunesse

La Ville s'efforce d'améliorer la qualité de l'encadrement et de l'animation périscolaire. Elle soutient les projets des jeunes et les forme à la citoyenneté et au développement durable. La croissance démographique a et aura un impact sur les conditions d'accueil des enfants et des jeunes dans le cadre scolaire et périscolaire : la Ville a déjà anticipé cette évolution et sera en mesure d'ouvrir de nouvelles classes.

1. Des écoles qui répondent aux besoins d'accueils actuels

- Des établissements biens répartis sur le territoire

Les neuf écoles sont relativement bien réparties sur les différents quartiers de la ville.

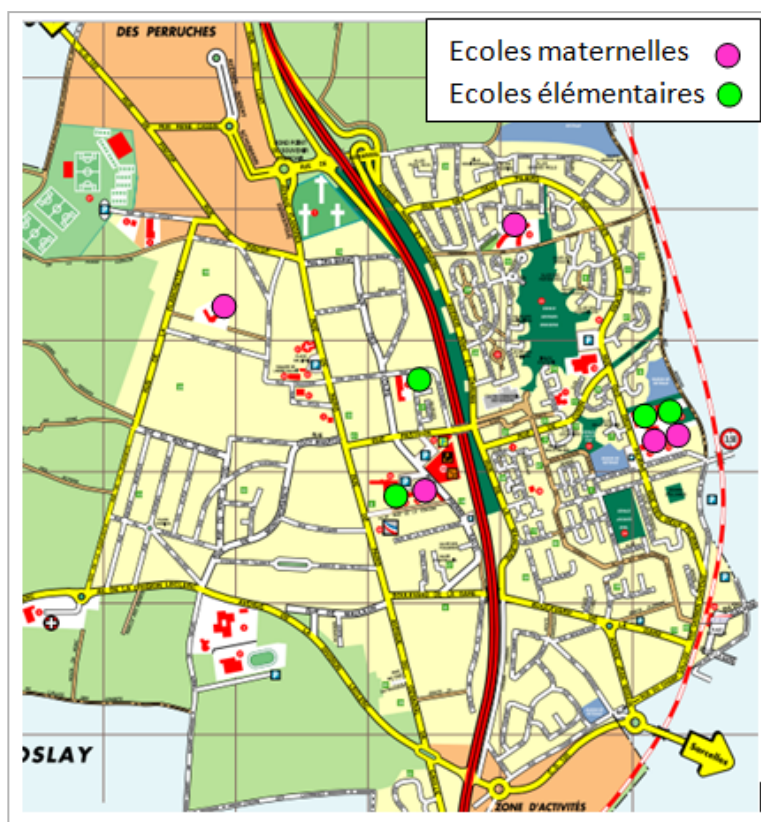
La commune est dotée de cinq écoles maternelles :

- école Charles Perrault
- école Hans Andersen,
- école Alphonse Daudet,
- école Léon Rouvrais,
- école Jean Charron,

et de quatre écoles élémentaires :

- école Jean de La Fontaine,
- école Jules Ferry,
- école Pierre et Marie Curie,
- école Saint-Exupéry.

Répartition des établissements scolaires



Source : Etik-Presse, d'après cartographie de la Ville

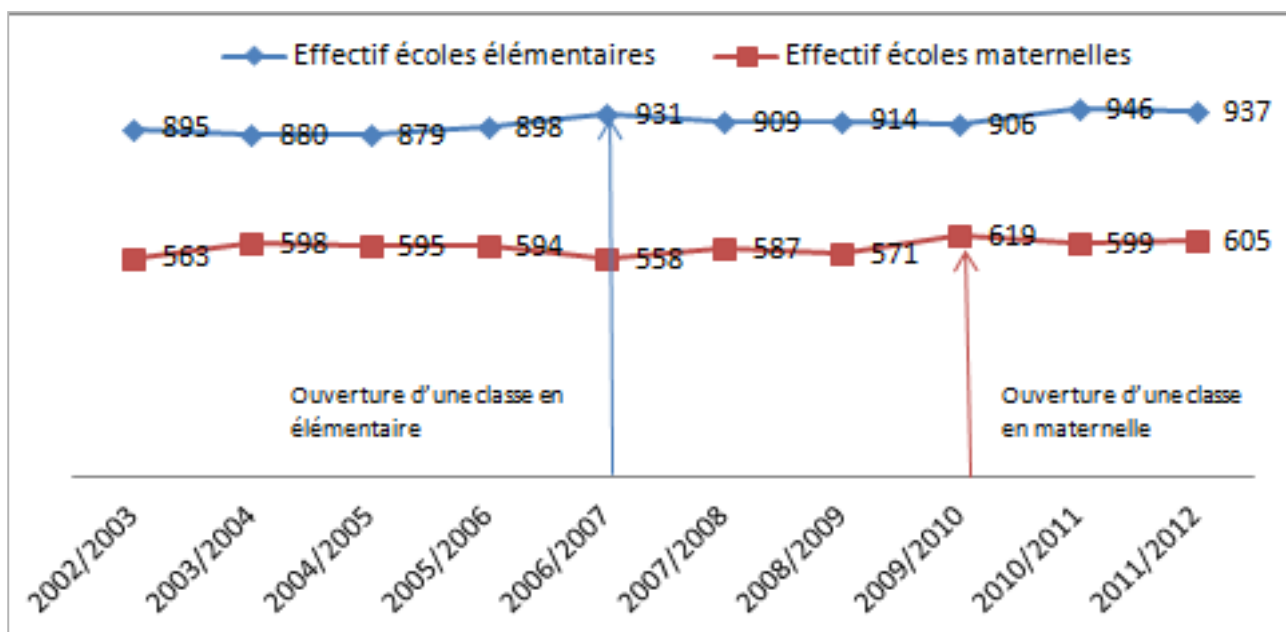
- Des capacités d'accueil suffisantes aujourd'hui

Saint-Brice-sous-Forêt dispose de 36 classes de niveau élémentaire depuis la rentrée scolaire 2006 et de 23 classes de maternelles depuis la rentrée scolaire 2009. La répartition des effectifs est à peu près équivalente entre les différentes écoles maternelles et élémentaires, qui accueillent entre 109 et 136 élèves pour les premières, et entre 228 et 240 élèves pour les secondes, sur l'année scolaire 2011-2012.

- ... Mais les projections démographiques annoncent un accroissement des effectifs

La croissance progressive des effectifs scolaires depuis 2002 a déjà généré l'ouverture de classes supplémentaires en maternelle et en élémentaire en 2006 et en 2009.

Evolution des effectifs scolaires



Source : Etik-Presse, d'après données de la Ville

Si le taux de croissance démographique se maintient à 1,5 % par an, dans cinq ans l'effectif global des écoles sera de 1 661 enfants, soit 119 de plus qu'aujourd'hui. La Ville a anticipé ces évolutions et a prévu d'augmenter la capacité d'accueil des écoles maternelles et élémentaires – puisque celles-ci comptent déjà entre 26 et 27 enfants par classe.

Enjeux

- Ouvrir de nouvelles classes pour répondre aux besoins créés par l'accroissement des effectifs scolaires.



2. Un accompagnement périscolaire de qualité

▪ Une meilleure prise en charge de l'interclasse

Un programme d'actions spécifique a été mené au cours de l'année 2010-2011. L'objectif était de réduire le nombre d'accidents, en séparant les enfants d'âges différents ; en proposant des ateliers pédagogiques et en diminuant le temps de récréation. Le nombre d'animateurs présents pendant l'interclasse a augmenté, et ces actions ont porté leurs fruits : les professeurs ont remarqué que les enfants reprennent la classe dans de meilleures conditions.

▪ Un programme d'activités enrichi

Des réunions périscolaires ont été organisées pour enrichir l'offre et renforcer les échanges entre parents d'élèves et animateurs. Celles-ci ont lieu une fois par trimestre et permettent d'expliquer le fonctionnement des services périscolaires et de recueillir les remarques et les propositions. D'autres actions ont été mises en place pour renforcer la présence des parents : des soirées « jeux en famille » ont été organisées au sein des centres de loisirs.

L'offre d'activités s'est enrichie et associe divertissement, apprentissage et découverte. Un planning journalier d'activités a été créé; les animateurs ont suivi des formations pour organiser des activités scientifiques adaptées aux enfants ; certains espaces d'accueil ont mis en place des projets spécifiques sur la prévention des risques domestiques et la découverte des nouvelles technologies ; la Ville a également décidé de faire appel à de nouveaux partenaires (associations sportives de la ville, école de cirque, etc.) pour proposer des initiations sportives aux jeunes Saint-Briciens.

▪ Une réponse adaptée à la saturation des centres de loisirs

À l'été 2011, la Ville a dû accueillir 350 enfants dans ses centres de loisirs, ce qui excédait ses capacités d'accueil théoriques. Pour faire face à cette surcharge, une nouvelle offre de loisirs sera donc proposée dès l'été 2012. Les enfants pourront participer à des « 6T stages » de deux ou trois jours dispensés en partie par des partenaires extérieurs. Ces « 6T stages » seront tous proposés au même tarif pour faciliter leur accès à tous les enfants.

Par ailleurs, pour faire face à cette surcharge, le centre de la Plante aux Flamands sera réhabilité et modernisé en 2013-2014 et la Ville prévoit l'ouverture, dès 2012, du centre de loisirs maternel Léon Rouvrais.

Des centres de loisirs associatifs sont également présents sur le territoire. Remarques : il serait intéressant de se rapprocher de ces structures afin de savoir si elles conduisent des projets sur le thème du développement durable. Un partage d'expérience pourrait ensuite être organisé entre les différents centres afin d'engager une véritable dynamique autour de la sensibilisation des enfants au développement durable et de créer un sentiment d'appartenance commun au territoire, en mobilisant l'ensemble des usagers et des personnels des centres autour d'un même projet.



▪ Des centres de loisirs accessibles à tous les saint-briciens

Les enfants porteurs d'un handicap sont accueillis au sein des structures de loisirs : une procédure permet à la commune de préparer leur accueil, et deux animateurs ont reçu une formation spécifique pour accompagner ces enfants. (cf. fiche « L'accessibilité pour tous »).

La commune dispose de trois centres de loisirs maternels (Alphonse Daudet, Léon Rouvrais et la Plante aux Flamand), et de deux centres de loisirs primaires (Planète jeunes et Alphonse Daudet).

Ces centres sont ouverts aux enfants scolarisés à Saint-Brice-sous-Forêt, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Au total, la capacité d'accueil, pour les 4-12 ans, est de 258 places.

Sécurité : neuf animateurs des centres de loisirs ont suivi une formation pour renforcer leurs compétences concernant les premiers secours.

▪ L'offre de soutien scolaire : un axe d'amélioration

Plusieurs organismes proposent du soutien scolaire, mais l'offre reste sectorisée et ne permet pas à tous les enfants d'accéder au même accompagnement.

Aujourd'hui, plusieurs offres existent :

- l'étude surveillée communale ou « aide aux devoirs » est dispensée dans les établissements scolaires. L'étude dure quarante-cinq minutes et l'accompagnement périscolaire prend ensuite le relais jusqu'à 19 h ;
- l'association APAE propose une offre de soutien scolaire encadrée par des bénévoles ; une soixantaine d'enfants bénéficient de cet accompagnement dispensé jusqu'à 19 h. Ce soutien scolaire dépasse la simple aide aux devoirs ;
- l'association Souteco propose du soutien scolaire pour les collégiens.

La Ville souhaiterait pouvoir créer une offre unique répondant aux besoins de tous les enfants et adaptée aux moyens des familles.

Enjeux

- Créer des passerelles avec le service jeunesse pour élargir l'offre de loisirs à destination des jeunes ;

- Harmoniser l'offre de soutien scolaire pour offrir à tous les enfants la même qualité de service ;

- Favoriser les échanges entre les centres de loisirs communaux et associatifs ;

- Embaucher du personnel formé pour permettre aux enfants handicapés de profiter pleinement des centres de loisirs.



3. Les Saint-Briciens sont très tôt formés à la citoyenneté et au développement durable

- **Le Conseil municipal des enfants : une initiation à la citoyenneté**

Le Conseil municipal des enfants est réservé aux 9-10 ans des écoles publiques. Chaque année, les représentants du conseil sont élus par les autres enfants de leurs écoles. Ces représentants choisissent un thème de travail parmi l'un des trois proposés : vie locale, environnement et prévention. Ce conseil municipal a pour but de les initier à la démocratie et de leur permettre de mener des actions dans leur ville. En 2011, ce conseil a choisi comme projet : « 10 jours de déco, fleurs et ballons sur vos balcons ». Ce dispositif encourage les très jeunes Saint-Briciens à s'intéresser à la vie publique locale. Cet engagement, aujourd'hui ponctuel, pourrait être soutenu dans le temps.

- **Les chantiers jeunes : une occasion de promouvoir leur engagement local**

Des chantiers jeunes sont organisés par la Ville : les participants réalisent des travaux d'environnement, de nettoyage ou d'entretien de bâtiments et, en échange, la commune finance une partie des séjours organisés par le service jeunesse, le permis de conduire ou la formation BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs). L'offre d'activités pendant ces chantiers pourrait être diversifiée en organisant, par exemple, des échanges au niveau national avec d'autres jeunes.

- **Sur le territoire, plusieurs lieux sont réservés à l'épanouissement de la jeunesse**

Le local résidentiel des Charmilles

Il est réservé aux 12-17 ans et est ouvert tous les mercredis après-midi de 14 h à 18 h et pendant toutes les vacances scolaires. Des activités (jeux de société, babyfoot, tennis de table, tournois de Wii) et des sorties y sont déjà proposées.

Il serait intéressant d'élargir cette offre pour attirer un plus grand nombre de jeunes. Ce local est en effet le seul ouvert sur la ville, et la fréquentation reste en effet limitée.

Le réseau information jeunesse (RIJ)

La Ville a ouvert un RIJ en 2011 pour accompagner les jeunes dans leur orientation scolaire et/ou professionnelle et favoriser leur insertion.



EPANOUISSEMENT DE CHACUN DANS UN CADRE SATISFAISANT

Enfance et Jeunesse

Le RIJ est destiné aux Saint-Briciens de 15 à 25 ans, avec pour objectif de leur offrir un accompagnement personnalisé. Une informatrice jeunesse est présente en permanence, parfois accompagnée ponctuellement d'une responsable administrative. L'animatrice travaille à partir des ressources disponibles sur le site du centre d'information et de documentation jeunesse et de la mission locale. Grâce à la mise à disposition d'un accès Internet, les jeunes qui viennent au RIJ peuvent facilement consulter l'ensemble de ces informations. Un annuaire d'entreprises est mis à leur disposition pour les aider à trouver un stage ou un apprentissage.

Le RIJ travaille en partenariat avec plusieurs acteurs : la mission locale, le CCAS, la maison de l'emploi de Domont, les entreprises du territoire ou des territoires voisins, les centres de formation et l'association IMAJ (Initiatives multiples d'actions auprès des jeunes) qui a un bureau dans la même structure. Cette association intervient sur Montmorency, Bouffémont, Domont, Villiers-le-Bel, Goussainville, Ezanville et Saint-Brice. Elle propose un service de prévention spécialisée, en menant des actions éducatives visant à aider les jeunes à se prendre en charge dans leur vie personnelle, dans leur travail et leurs loisirs.

La journée portes ouvertes, en avril 2011, a fait découvrir la structure et ses services aux jeunes qui viennent de plus en plus nombreux.

Outre les conseils concernant l'orientation scolaire et professionnelle, le RIJ a organisé des soirées pour sensibiliser les jeunes sur des thématiques qui les concernent particulièrement. Ces rencontres sont organisées de façon ludique, afin d'attirer un grand nombre de participants.

Plusieurs projets vont permettre de structurer et de renforcer l'offre en 2012 : une journée « portes ouvertes » spéciale « jobs d'été » a été organisée en avril pour faciliter les rencontres entre les jeunes et les entreprises. Par ailleurs, dix jeunes bénéficieront d'une aide au financement de leur BAFA en échange de quelques heures de bénévolat au RIJ.

Ce réseau fait partie d'un projet plus global de développement de la politique jeunesse entreprise par la Ville.

▪ Les publics scolaires sont sensibilisés au respect de l'environnement

Des expositions sont organisées pour sensibiliser les enfants au respect de l'environnement. Les écoles travaillent avec le service culturel de la ville pour choisir des thèmes cohérents avec le programme scolaire. Exemple : l'an dernier, une exposition a été organisée à destination des CE2 sur les énergies renouvelables, et a suscité un vif intérêt chez les enfants. Cette année, une autre sera organisée sur le thème des déchets en partenariat avec le Conseil général.

Les publics scolaires et les enseignants ont également été formés et sensibilisés au tri par le Sigidurs (Syndicat mixte de gestion des déchets).



EPANOUISSEMENT DE CHACUN DANS UN CADRE SATISFAISANT

Enfance et Jeunesse

Le développement durable est au cœur des projets pédagogiques des accueils de loisirs. Plusieurs actions sont mises en place par la Ville, en partenariat avec d'autres acteurs : ainsi l'accueil de loisirs maternel de la Plante aux Flamands a organisé avec le Sigidurs des activités ludiques pour sensibiliser les enfants au tri (Saint-Brice est souvent ville pilote concernant les actions menées par ce syndicat). La création d'un journal, *Éco Geste*, a permis de valoriser les actions menées auprès des familles. Les enfants ont également pu, dans le cadre d'un projet intitulé « L'arbre, mon ami », partir à la découverte du milieu forestier, exploiter un jardin potager et présenter, en fin d'année scolaire, une comédie musicale sur le respect du milieu naturel.

■ ... Mais certains projets de développement durable, liés aux pratiques quotidiennes des enfants, ont du mal à aboutir

Les écoles saint-briciennes sont des écoles de proximité, assez bien répartie sur le territoire pour encourager les déplacements doux. Or la voiture reste le mode de transport privilégié pour y déposer les enfants - ce qui entraîne des embouteillages chroniques aux entrées et aux sorties des classes.

Deux facteurs principaux permettent d'expliquer cette prépondérance de la voiture sur ces trajets : le faible niveau de sécurisation des cheminements piétons vers les écoles est un obstacle majeur au développement des déplacements doux ; les parents déposent leurs enfants sur le chemin du travail et poursuivent ensuite leur route en voiture.

Par ailleurs, fin 2011, un projet d'intégration de 10 % de produits bio dans les cantines, envisagé par la Ville, a finalement été reporté. Un tel changement conduirait, en effet, à majorer sensiblement le prix des repas servis ; et – vue la faiblesse de l'agriculture locale, en matière de « bio » - à devoir faire venir de fort loin des denrées dont le « bilan carbone » serait alors fort lourd. Dès lors, la Ville a réorienté sa réflexion, et s'oriente davantage vers projet favorisant un approvisionnement local.

Enjeux

- Donner l'opportunité aux jeunes de poursuivre leur engagement après avoir participé au conseil municipal des enfants (développer un conseil municipal pour les collégiens, créer des conseils de quartiers pour les jeunes, etc.) ;

- Créer un espace jeunesse identifié et dédié à cette politique ;

- Elargir l'offre des chantiers jeunes et créer des chantiers nationaux ;

- Coordonner l'offre de loisirs et de soutien à destination de la jeunesse;

- Désengorger l'abond des écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes : effectuer des travaux de voirie pour sécuriser la circulation des piétons et responsabiliser les parents vis-à-vis du développement durable ;



Enjeux

- Favoriser le covoiturage et les circulations douces (cf. fiche Déplacements et Transports) ;
- Mieux informer les représentants de parents d'élèves sur le rôle qu'ils peuvent jouer, et redynamiser l'activité de ces associations ;
- Développer l'approvisionnement local des cantines ;
- Développer les services offerts pour qu'un public encore plus large bénéficie des services du RIJ ;
- Développer l'accès Internet du RIJ (seulement trois ordinateurs aujourd'hui) ;
- Créer un lieu d'accueil complet pour les jeunes, avec une partie réservée à l'échange et la détente ;
- Ouvrir une permanence de la mission locale au RIJ.

Collèges et lycées : des problématiques différentes

La ville dispose d'un collège sur son territoire, mais pas d'un lycée public.

Le collège de Nézant (unique collège de Saint-Brice) a accueilli 546 élèves, pour l'année scolaire 2010-2011. Le taux de réussite au brevet a atteint 78,9 % en 2009 contre 82,6 % en France métropolitaine. Les collégiens profitent d'un ramassage scolaire en bus organisé par le STIF.

96,6 % des jeunes entre 15 et 19 ans, soit 573 Saint-Briciens, sont scolarisés. Les lycéens doivent prendre le train pour rejoindre le lycée Camille Saint-Saëns de Deuil-la-Barre ou le lycée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency ; aujourd'hui, les conditions de confort et de sécurité de cette gare ne sont pas satisfaisantes pour les Saint-Briciens. L'étude pôle gare (cf. fiche Déplacements et Transports) a permis d'identifier ces problèmes et de planifier des travaux qui permettront d'améliorer le confort des lycéens transitant par la gare tous les jours.

Si le taux de croissance démographique se maintient à 1,5 %, environ 617 jeunes ayant entre 15 à 25 ans seront scolarisés dans cinq ans, soit 45 de plus qu'aujourd'hui. Cette augmentation des effectifs scolaires pose la question de la mise en place d'un système de ramassage pour les lycéens.

En outre, la commune possède sur son territoire un établissement d'enseignement secondaire et supérieur privé, Compta Sup' Marketing. Cet établissement dispense des cours niveau BAC, BTS et Master.